



AVIS DE CONVOCATION

A TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL

Avis est donné par la soussignée, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 16 février 2022, à 17 heures, par visioconférence, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, aux règles sanitaires du ministère de la Santé et des Services sociaux et particulièrement aux modalités prévues à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020:

- 1- Ouverture de la séance et constatation du quorum ;
- 2- Ordre du jour – Adoption;
- 3- Abattoir L.G. Hébert et fils limitée – Demandes et ajustements – Approbation;
- 4- Règlement 585-2022 modifiant le règlement numéro 580-2021 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'année 2022 – Avis de motion;
- 5- CPE – Mise en place de l'infrastructure – Analyse des espaces et des évaluations de construction et budgétaires – Mandat d'architecte – Approbation;
- 6- Période de questions;
- 7- Levée de la séance.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 11 février 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière